OBJECTIF SCOT

CONSULTATION CITOYENNE

LE PAYS VALLÉE DU LOIR S'ENGAGE DANS LA MISE EN PLACE D'UN SCOT,

RÉFÉRENCE COMMUNE POUR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PLUS ÉQUILIBRÉ, DURABLE ET SOLIDAIRE.

CETTE EXPOSITION EST UN PARCOURS S'ADRESSANT À TOUS POUR MIEUX COMPRENDRE NOTRE CADRE DE VIE ET LES ENJEUX À ABORDER.

PARTAGEONS ENSEMBLE LA RÉFLEXION SUR L'AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE.

BIENVENUE CHEZ VOUS !

LEADER
l'Europe s'engage en Pays de la Loire avec le FEADER
Région PAYS DE LA LOIRE
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFECTURE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Ministère Culture Communication
VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
Vallée du Loir UN SECRET BIEN GARDÉ
l'intention publique

MAIS C'EST OÙ CHEZ NOUS ?

C'EST LE PAYS VALLÉE DU LOIR

Il est au centre d'un triangle urbain dessiné par les villes du Mans, Tours et Angers. Un ensemble de 65 communes organisées en communautés de communes qui se structurent le long du Loir.

Traversé par deux autoroutes (A11 et A28) et à proximité de plusieurs dessertes TGV, le territoire concentre beaucoup de flux essentiellement « Nord/Sud » et se trouve facilement accessible. Donc tout est proche et rien n'est loin.

D'Est en Ouest, de La Chapelle Gaugain à La Chapelle d'Aligné, **près de 80 000 personnes** y vivent sur une superficie de 1 550 km2, soit 14 fois celle de Paris.

En termes de répartition, trois grands espaces se dessinent :

- à l'Ouest, le vaste secteur autour de La Flèche,
- au centre, un ensemble incluant Le Lude et Mayet,
- à l'Est, une zone reconnue pour ses vignobles et la forêt domaniale de Bercé.

Le Pays Vallée du Loir, un ensemble horizontal qui vit verticalement ?

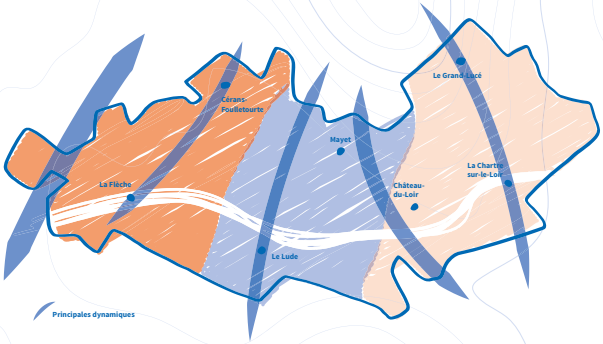

ET PLUS PRÉCISÉMENT

L'ensemble de la population vieillit sous le double effet du « papy boom » et celui de jeunes actifs cherchant ailleurs un emploi. Ce phénomène est variable sur ces trois espaces, l'Est vieillissant plus que l'Ouest. Mais les moins de 30 ans représentent tout de même plus de 30% des habitants à l'échelle du pays…

Ces trois zones regroupent également des paysages différents irrigués par de nombreuses rivières et cours d'eaux : les ambiances oscillent entre des paysages bocagers et leurs mailles de haies et de bosquets +/- denses, des paysages simplifiés de l'agriculture intensive, des paysages de polyculture mêlant les grandes cultures et les herbages, des paysages arboricoles et des paysages viticoles. Le tout est marqué par une forte présence de forêts et de bois. La diversité est donc de mise.

Le cadre de vie est d'une grande qualité avec un patrimoine naturel et bâti très riche et diversifié mais parfois méconnu et difficile d'accès (les rives du Loir par exemple). Un secret bien gardé en quelque sorte…

En termes d'emploi, 20 000 personnes (2/3 des actifs) travaillent dans le Pays et plus de 5 000 personnes extérieures viennent y travailler. Deux pôles de services et d'équipements le long du Loir (La Flèche et Château-du-Loir) structurent le territoire avec cinq pôles intermédiaires, dits « relais ». Le monde agricole ainsi que les commerces et services » sont les principaux pourvoyeurs d'activité.

UN ÉCHELON TERRITORIAL PAS COMME LES AUTRES

LES PAYS, CES MÉCONNUS PUBLICS

Les pays sont en général peu connus des habitants.
Cet échelon administratif a un objectif d'aménagement et de développement local, sur la base le plus souvent, d'une cohérence géographique, économique, culturelle, sociale à l'échelle d'un ou plusieurs bassins de vie ou d'emploi.
Son fondement est la mutualisation des moyens, afin de s'autoriser des actions d'envergure, difficilement déployables à l'échelle d'une structure de moindre taille.

Le Pays Vallée du Loir est le fruit d'une démarche volontaire, de regroupement dans le Sud Sarthe, des Communautés des Communes constituées autour du Loir.

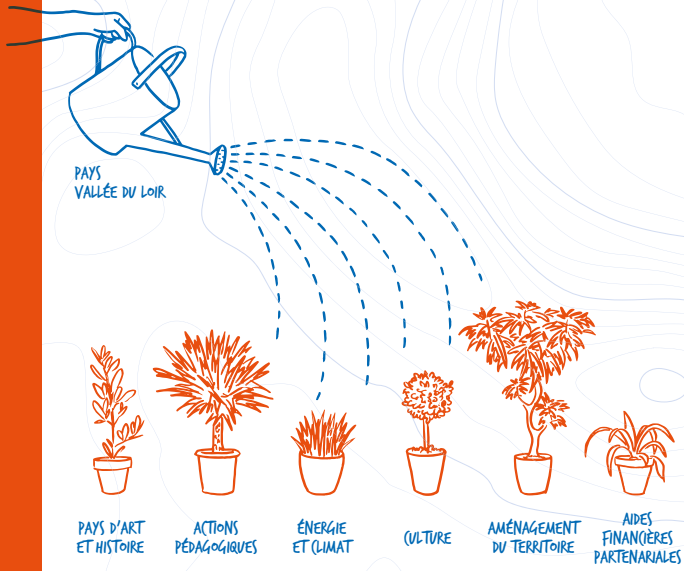

SUR QUOI AGIT NOTRE PAYS ?

Les principales actions du pays Vallée du Loir :

- Une coordination des aides financières régionales et européennes.
- Un label Pays d'art et histoire : sensibilisation des habitants, en particulier des plus jeunes et des touristes, à la qualité architecturale urbaine et paysagère du territoire.
- Un service éducatif : création et animation du patrimoine, d'ateliers artistiques et culturels, et d'ateliers sur l'énergie et le climat.
- Une programmation culturelle notamment autour d'événements et de projets thématiques tels que FestiLoir, Malices au Pays, La Petite Vadrouille, …
- Une sensibilisation des habitants aux enjeux liés à la maitrise de l'énergie et aux changements climatiques.
- Le soutien des actions touristiques déployées par l'Office du Tourisme de la Vallée du Loir (OTVL).
- La mise en place d'une politique commune d'aménagement du territoire qui se traduit aujourd'hui par l'écriture d'un SCoT.

POUR FAIRE ÉVOLUER NOTRE CADRE DE VIE : LE SCoT

AMÉNAGEONS, AMÉNAGEONS !

Nous pourrions trouver plusieurs définitions ou visions différentes de l'aménagement du territoire à des échelles qui le sont tout autant. Retenons qu'il s'agit d'équilibrer la disposition spatiale des hommes et des activités suivant une idée directrice.

Pour le Pays Vallée du Loir, l'aménagement du territoire est avant tout une volonté politique collective, qui a pour objectif de répondre aux enjeux de développement durable.
C'est agir les uns avec les autres dans un esprit de coopération.

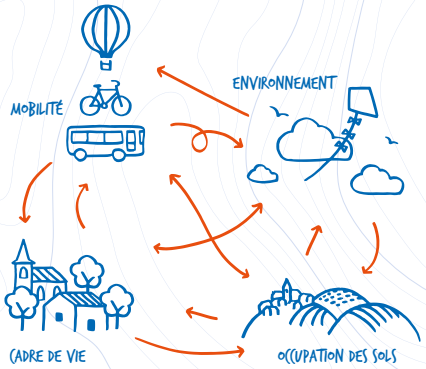

VOUS AVEZ ENCORE DIT SCoT ?

Au pays des sigles, **SCoT** signifie : **S**chéma de **Co**hérence **T**erritoriale. C'est une procédure publique qui permet de concevoir, mettre en œuvre et suivre des projets intéressants notre environnement au quotidien. Son élaboration est un processus qui s'inscrit dans la durée et qui mobilise diverses forces vives du territoire : élus, habitants, acteurs privés et publics.

Ce document définit un cadre commun de réflexion et de développement, pour un territoire plus cohérent, durable et solidaire, sur une période de 15 à 20 ans.

Mais c'est surtout de cadre de vie dont il s'agit. Ce qui explique pourquoi le SCoT nous intéresse **tous**.

MAIS SI CELA CONCERNE TOUT LE MONDE, TOUT LE MONDE EST-IL CONCERNÉ ?

UN SCÉNARIO, DES ACTEURS, DES RÔLES

LES 3 PILIERS DU SCOT

Le SCoT s'articule autour de l'élaboration de trois documents rythmant la procédure animée par le Pays :

Le rapport de présentation offre un diagnostic de l'environnement et des besoins de développement et explique les postulats de départ. Il prend en compte des éléments fournis par l'Etat concernant le territoire.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) présente le projet partagé par les collectivités. C'est un document politique qui exprime les grands objectifs à atteindre.

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) précise les orientations permettant de mettre en œuvre le projet défini dans le PADD. Il concerne les développements et les grands équilibres souhaités (urbanisation, préservation de l'environnement, déplacements…).

UNE RÉALISATION EN STUDIO ET EN DÉCOR NATUREL

Le déroulé de la procédure est à la fois être interne aux instances du Pays (avec les élus représentant les collectivités locales), et ouvert sur le terrain à la participation de ses acteurs les plus nombreux, à savoir les habitants. Cela se fait sous le regard extérieur des services de l'état pour le respect des étapes et avec l'avis des collectivités (Région, Département…) et autres structures (chambres consulaires…).

ACTE 1 (1 AN 1/2)
LE TERRITOIRE S'ORGANISE

Le Pays s'engage dans l'élaboration du SCoT en décembre 2013. L'état fait part des éléments dont il faut impérativement tenir compte et faire connaître. **C'est le début de la concertation**. Le premier diagnostic, version 1 du SCoT, est produit début 2015.

ACTE 2 (2 ANS)
IL ÉLABORE UN PROJET À ENRICHIR

En 2015, les élus travaillent en ateliers pour élaborer le PADD. à partir de là, une grande concertation auprès des habitants est lancée pour nourrir la réflexion. **Nous sommes en plein dedans.**
Début 2016, le DOO s'écrit et le rapport de présentation se finalise.

ACTE 3 (1 AN)
PUIS PROPOSE, INSTRUIT ET VALIDE UN DOCUMENT FINAL

Fin 2016, **le Pays fait un bilan** de la concertation et arrête un projet qui est soumis à avis aux différents partenaires. Il le modifie si nécessaire. Après approbation par le Pays, il y a une mise en adéquation des documents d'urbanisme des communes et des politiques sectorielles.

SUR QUELLES QUESTIONS SOMMES NOUS DONC SOLLICITÉS ?

COMMENT NOTRE CADRE DE VIE PEUT-IL RESTER ATTRACTIF DANS LES ANNÉES À VENIR ?

PRÉSERVER / DÉVELOPPER, UN JEU D'ÉQUILIBRE

Notre territoire est fondé sur le Loir, la qualité et la diversité de ses paysages, de son patrimoine et de son bâti ordinaire. C'est donc un atout qui peut engendrer une dynamique résidentielle et touristique.

à l'échelle du territoire, le parc de logements est surtout constitué de maisons individuelles. à l'avenir, il faudra proposer une diversité d'offre résidentielle pour l'ensemble des habitants : jeunes actifs, familles, personnes âgées, …

Les centres-bourgs sont parfois en perte de vitesse, notamment en matière de commerces et de services mais également sur l'offre de logements souvent dépréciés (emplacement, configuration…). Il y a donc une revitalisation à amorcer.

MAINTENIR UNE IDENTITÉ, NOTAMMENT ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE, PEUT IL SE CONCILIER AVEC LE DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE ATTRACTIVITÉ [TOURISME, INDUSTRIE, HAUSSE DÉMOGRAPHIQUE…] ?

ALLO, LA VALLÉE ? QUELS LEVIERS ACTIONNER ?

L'enjeu est donc la pérennité de la qualité et de la diversité des paysages ruraux et bâtis tout en s'adaptant à l'évolution de la société. Cela passera par le renouvellement urbain et la revitalisation des centres bourgs ainsi que le maintien de services de proximité. La culture et le vivre ensemble ont un rôle à jouer. La préservation d'un bassin d'emploi vivace reste l'enjeu le plus déterminant.

Mais sous quelle(s) forme(s) ? Avec quelle(s) articulation(s) sur le territoire ?
Quelle vision avons-nous de la qualité d'habiter en Vallée du Loir ?
Le tourisme nature et patrimoine est peut-être une clé pour l'avenir.
Quelle place pour les industries dans les années à venir ?
Faut-il favoriser le développement des commerces et des services, activités non délocalisables ?

LA VALLÉE DU LOIR N'EST-ELLE PAS UN POUMON PRIS ENTRE TROIS CŒURS [LE MANS, ANGERS ET TOURS] ?
COMMENT LE FAIRE RESPIRER ACTIVEMENT ?

QUELLE MOBILITÉ EN VALLÉE DU LOIR ?

UNE CIRCULATION NORD/SUD ET VICE ET VERSA

Pays à fort caractère rural, la mobilité est un enjeu majeur. Au centre du triangle formé par trois aires urbaines attractives (le Mans/Tours/Angers), les circulations y sont importantes.

Autoroutes, routes, trains, transports en commun ; les principaux réseaux et flux sont entre le Nord et le Sud. Cette organisation provoque des inégalités d'accès des habitants à certains services (hôpitaux, …), voire à l'emploi. De même, une couverture incomplète du réseau numérique renforce cette disparité.

Comme dans beaucoup d'endroits en France, le tertiaire s'est développé. L'industrie est en perte de vitesse et l'agriculture reste dynamique mais doit poursuivre sa mutation.

Alors que les deux pôles de centralité : Château-du-Loir et La Flèche, concentrent les activités, l'axe routier qui les relie reste un axe secondaire en matière de transport.

Le Pays à l'avenir ?

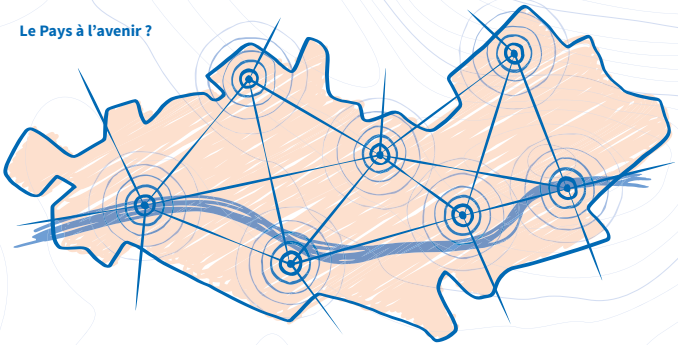

- **QU'ENTENDONS NOUS PAR MOBILITÉ ?**
  De quels avantages pouvons-nous bénéficier vis-à-vis de notre position centrale entre trois pôles urbains ?
- **COMMENT RÉÉQUILIBRER L'OFFRE ENTRE LES DIFFÉRENTES PARTIES DU PAYS ?**
  De nouveaux liens sont-ils à faire entre l'Est et l'Ouest ? Avec des villes extérieures au Pays ?
- **VERS UNE MOBILITÉ DE PROXIMITÉ ?**
  Le numérique peut-il compenser l'éloignement de certains services ? Des modes de transport et services alternatifs sont-ils à inventer ? Des équipements intermédiaires sont-ils à créer ?
- **L'AXE DU LOIR SERA-T-IL UNE FUTURE VOIE VERTE ?**

QUELLE DÉMOGRAPHIE AVEC QUELS AMÉNAGEMENTS ?

INVERSER LES TENDANCES ?

Le phénomène de la périurbanisation (extension des villes vers la campagne, notamment pour des raisons financières et de qualité de vie souhaitée) commence à atteindre ses limites. Ce qui maintenait une forme de croissance démographique s'essouffle.

Sachant qu'un adulte sur trois est retraité, il faut anticiper le vieillissement de la population. De même, si le nombre d'employés et de cadres progresse légèrement, le niveau de revenus et de formation de la population reste assez faible.

- QUE POUVONS-NOUS IMAGINER [ÉQUIPEMENTS, HABITAT, SERVICES, FILIÈRES ÉCONOMIQUES…] POUR ACCUEILLIR DE NOUVELLES FAMILLES ET RETENIR LES JEUNES ACTIFS ?
- COMMENT ORGANISER LE TERRITOIRE ?
- COMMENT ADAPTER L'HABITAT AUX BESOINS VARIÉS DES HABITANTS ?

OCCUPER LES SOLS, OUI MAIS COMMENT ?

L'agriculture, encore dynamique et d'une grande diversité, se réorganise. Mais l'expansion urbaine constante a pour conséquence un « grignotage » des surfaces agricoles.
Les productions forestières sont variées mais les propriétés morcelées. Ces ressources ont encore des potentiels non exploités (bois de chauffage, éco-construction…).
à ajouter, un stock important de friches industrielles et du foncier disponible pour les entreprises. **Les possibilités sont nombreuses.**

- COMMENT CONCILIER LA CROISSANCE URBAINE ET L'ACTIVITÉ AGRICOLE ?
- QUELS TYPES D'ACTIVITÉS POUVONS-NOUS ACCUEILLIR ?
- QUELLES COMPLÉMENTARITÉS À TROUVER AVEC LES TERRITOIRES QUI NOUS ENTOURENT ?
- QUELS ARBITRAGES TROUVER POUR UNE BONNE OCCUPATION DES SOLS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ?

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS ?

S'OCCUPER DES SOLS, OUI MAIS COMMENT ?

Le Pays Vallée du Loir est caractérisé par la diversité de ses milieux naturels (forêts, milieux humides, landes, coteaux, bocages…). Ils forment des réservoirs de biodiversité ; trois zones NATURA 2000 et des réserves naturelles régionales en attestent.

La qualité du réseau écologique est reconnue et se structure (trame verte et bleue). Cela doit se faire avec les territoires voisins dans un esprit de continuité écologique de l'eau et des sols. Mais les menaces existent (pressions urbaines).

Ainsi, le développement urbain et démographique (périurbanisation…) nécessite des équipements adaptés. L'alimentation en eau potable et la dépollution des eaux sont concernées en premier lieu.

Notons que les matériaux de construction locaux (gravier, sable, tuffeau…) ont été ou sont encore en quantité. Cet atout économique a un impact fort sur le paysage : multiplicité des plans d'eau, manque de stabilité des sols au-dessus d'anciennes carrières de tuffeau…

VERS UN TERRITOIRE À HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ?

Au sujet des déchets, les ordures ménagères sont en baisse et le tri en hausse ! Les pollutions de l'air et les nuisances sonores sont faibles tout comme les pollutions industrielles.
La consommation énergétique est par contre élevée (logements anciens énergivores, beaucoup de déplacements…) et produit donc des gaz à effet de serre. Mais il existe un potentiel pour les énergies renouvelables.

- QUELS ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SONT À PRENDRE EN COMPTE DANS L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU LOIR ?
- FAUT-IL FAIRE DE L'ENVIRONNEMENT UN LEVIER CENTRAL DE NOS POLITIQUES ?
- LE TOURISME VERT PEUT IL ÊTRE PORTEUR DE DÉVELOPPEMENT ET D'AFFIRMATION DU TERRITOIRE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ?
- QUELLES RESSOURCES ALTERNATIVES MOBILISER [BOIS, SOLAIRE…] ?
- POUVONS-NOUS MODIFIER NOS PRATIQUES DE VIE ET NOS COMPORTEMENTS ?

AVEC OBJECTIF SCoT, EN ITINÉRANCE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2016, NOUS ALLONS CREUSER CES THÉMATIQUES AVEC VOUS !

Sur toutes ces questions et d'autres peut être auxquelles nous n'aurions pas encore pensé, **nous vous invitons maintenant à donner votre point de vue**, à donner vos solutions, vos ressentis, vos pistes. **Votre imagination peut être débordante !**

Que ce soit au sein du dispositif convivial qui vous accueille ici ou à l'occasion d'une série de projets et d'ateliers spécifiques (pour les plus jeunes notamment).

Il s'agit de nourrir une réflexion pour envisager des directions à prendre pour le futur du Pays Vallée du Loir.

Des réunions publiques et des accès aux documents du SCoT sont aussi proposés par les collectivités locales. Un bulletin du SCoT réalisé par le Pays vous sera transmis.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS, SUIVEZ LES AVANCÉES DE LA CONSULTATION, CONTRIBUEZ ET FAITES CONTRIBUER SUR

WWW.OBJECTIFSCOT.FR

QU'ON SE LE DISE !

Vallée du Loir
UN SECRET BIEN GARDÉ

©OTVL Groupe LIDA